

tation en l'honneur de Gustave Flaubert. Voici le texte de la réponse de M. Masson :

16 novembre 1920.

Mon cher président,

Voulez-vous me permettre de décliner votre très aimable et très flatteuse invitation. J'ai dû accepter de participer à cinq ou six érections... de monuments. Et c'est beaucoup pour mes soixante-treize ans. Mais c'étaient des académiciens. En ce qui concerne Flaubert, je n'aurais pas cette excuse. Je l'ai connu et je l'ai assez vu pour le juger durement. Nous en causerions, vous penseriez comme moi. Il était brave homme, bourgeois jusqu'aux moelles et simulait l'homme exaspéré, le rapin farouche, l'aplatisseur de la famille. Il s'est ruiné pour sa nièce et méritait toute l'estime possible : mais il avait la mentalité d'un vieux médecin de Rouen, en prenant, paroles parlant, l'attitude d'un débardeur et d'un chicard. C'est encore un mensonge de le présenter autrement, mais c'est ce qui se fera.

Bien à vous,

FRÉDÉRIC MASSON.

On voit que cette lettre ne fait qu'aggraver la version résumée que nous en avons donnée. L'incident est clos. Jusqu'au prochain... Mais, comme le fait observer M. Paul Souday, M. Frédéric Masson a vraiment une facétieuse et scabreuse manière de pratiquer les points de suspension.

§

Un pastiche de Béranger par Louis Bouilhet. — Il existe une chanson faite par Louis Bouilhet en pastiche de Béranger, — chansonnier que l'auteur de *Meloenis* n'aimait guère et qu'il traitait volontiers de « vieille perruque ».

Cette chanson, intitulée *Le Bonnet de Coton*, reproduit heureusement les fadaises que l'on aimait à entonner dans les goguettes. Elle resta inédite jusqu'au 10 janvier 1877, date à laquelle l'*Intermédiaire* la publia dans ses « trouvailles et curiosités ».

Cela se chante sur l'air du *Dieu des Bonnes gens* et comporte six couplets. Les troisième et quatrième couplets contiennent des allusions qui permettent de dater approximativement cette pièce de 1848. Les voici :

Des « bonnets d'ours » la gloire est éclipée,
 Sous le pompon les Français sont égaux.
 Et si la loi jusqu'au bout est poussée
 Les bonnets blancs chasseront les shakos ;
 Du laboureur c'est la coiffure honnête ;
 Quand, dans nos champs, grondait l'invasion,
 Les rois tremblaient en voyant, sur sa tête,
 Le bonnet de coton.

L'éclat des cours, la pompe des Couronnes
 D'un peuple libre offensent les regards.
 La liberté, sur la cendre des trônes,
 Bâtit un temple au Commerce, aux Beaux-Arts !

Guerre aux Tyrans ! La France les abhorre,
 Fors le vieux roi coiffé par Jeanneton :
 De Béranger la main soutient encore
 Son bonnet de coton.

Mais le début du cinquième couplet, de caractère bachique, patriotique et galant tout ensemble, ainsi que le voulait la tradition, est particulièrement bien venu comme pastiche :

Buvons, amis, à la santé des belles ;
 Au sol sacré qui nous donna le jour,
 A l'industrie, aux gloires paternelles ;
 N'ayons de fers que les fers de l'Amour !
 Mais quoi ?... l'Al qui saute des bouteilles
 Me dit : Poète, achève ta chanson
 Ou tous ici mettront sur leurs oreilles
 Le bonnet de coton.

§

Editeurs et auteurs. — Depuis la crise du papier qui, par son prix prohibitif, a amené, avec les hauts salaires de l'imprimerie, la crise de la librairie, il a été dépensé, dans les journaux et dans les revues, beaucoup d'encre pour trouver des remèdes à la situation difficile dans laquelle se débattent auteurs et éditeurs. Chacun a voulu dire son mot, apporter son remède, trouver sa solution. Mais le problème est si « ondoyant et divers » que, jusqu'ici, les donneurs de conseils n'ont guère fait avancer la question.

Les uns apportent des considérations sentimentales. Tel ce chroniqueur du grave journal *Le Temps* (M. Paul Souday, puisqu'il faut l'appeler par son nom), qui s'indignait avec véhémence à l'idée seule que le prix du livre pût être modifié et en rendait responsable le « mercantilisme » des éditeurs ! D'autres ont cru trouver le remède en indiquant que fibres, racines, roseaux fourniraient à l'occasion d'excellente pâte à papier. D'autres enfin se contentent d'injurier les éditeurs, ces pelés, ces galeux, d'où vient tout le mal.

Heureusement, pendant ce temps, les éditeurs silencieux — peut-être un peu trop silencieux — se sont mis au travail. Leur premier soin a été de faire comprendre à la Société des Gens de Lettres que les intérêts des auteurs sont liés à ceux des éditeurs, et qu'il est très nuisible — à tous points de vue — de creuser un fossé entre la Société des Gens de Lettres et le Syndicat des Editeurs.

La chose a été comprise, et on a vu, ces dernières années, se créer des liens étroits entre nos deux grands groupements. Des relations suivies sont établies maintenant, et des Commissions mixtes d'auteurs et d'éditeurs fonctionnent régulièrement pour le plus grand bien de notre industrie du Livre.